

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: (8): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Buchbesprechung: Taschenbuch für schweizerische Artilleristen [Schumacher]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une immense lentille creuse en tôle et en fer forgé, ayant 300^m de longueur, 75^m de largeur et 7^m 50 de hauteur, dont 1^m 42 de tirant d'eau. Les bords de la lentille sont formés par un tore elliptique creux, sur lequel reposent deux ca-lottes ellipsoïdales opposées par leurs bases et reliées entr'elles par un réseau de cloisons longitudinales et transversales divisant l'intérieur du flotteur en près de 20,000 cellules étanches. Une bouée pareille pèserait 25,000,000 kilog., c'est-à-dire 2 1/2 fois autant que le vaisseau dont elle devrait amortir et supporter le choc.

Un barrage continu serait formé d'une ligne de bouées appuyées par leurs deux extrémités à des tours en maçonnerie avec coupoles tournantes en fer, armées de canons de gros calibres. Sur des eaux profondes, les tours seraient remplacées par une seconde ligne de bouées.

Ce système remplirait parfaitement toutes les conditions imposées à un barrage efficace. Il ne nuirait en rien au régime des eaux ; il résisterait aux chocs des monitors les plus puissants aussi bien qu'aux efforts de la tempête ; il serait indestructible par les projectiles ennemis et à l'abri de l'action du feu et de celle de l'eau salée ; enfin, grâce à sa mobilité, il n'apporterait aucune entrave à la navigation en temps de paix, et en temps de guerre il permettrait facilement la circulation des navires de la défense.

Tel est le beau côté de la médaille ; examinons-en le revers : une bouée reviendrait, d'après l'estimation de l'auteur, à 5,000,000 de fr. ; pour une rivière de 600^m de largeur, la dépense s'élèverait, pour deux bouées et trois tours, à 15,000,000 de fr., soit à 25,000 fr. par mètre. Que serait-elle lorsqu'il s'agirait de barrer toute une rade, tout un port de mer, nécessitant probablement deux rangées de bouées ?

La question des frais n'embarrasse, du reste, nullement M. le capitaine Piron ; il y répond victorieusement par le proverbe qu'il a choisi pour épigraphe : « Qui veut la fin, doit vouloir les moyens. » Quoique reconnaissant toute la valeur de cet argument dans le cas particulier, un doute nous reste : de pareilles dépenses ne seraient-elles pas mieux justifiées par l'augmentation du nombre et de la force des batteries de côte et des canonnières de la défense. Il est vrai que ces engins ne présentent pas une garantie absolue contre l'attaque, comme le dit fort bien l'auteur ; mais en revanche ils possèdent, sur les barrages, l'immense avantage de se prêter à une défense active.

J. D.

TASCHENBUCH FÜR SCHWEIZERISCHE ARTILLERISTEN. Berne, druck von Rieder et Simmen, 1867.

Pas de phrases et grande abondance de renseignements sur toutes les branches du service, telles sont les qualités qui font du travail de M. le lieutenant Schumacher l'*Aide-mémoire* obligé de l'artilleur suisse. — C'est à ce titre que nous nous faisons un devoir d'en recommander l'acquisition à nos lecteurs. Une traduction de ce manuel, qui a reçu l'approbation de la commission d'artillerie, serait, nous en sommes certains, accueillie avec faveur dans la Suisse française et italienne.